



RECOMMANDATION

Date : 25 février 2023

À : Conseil d'administration

De : Directeur général par intérim

Sujet : Approbation calendrier scolaire 2023-2024 / École Sophie-Morigeau

MISE EN SITUATION :

Pour donner suite à l'approbation du Conseil d'administration en la résolution P-2263-2022-01 du 22 janvier 2022 et en respect au processus de création, le calendrier scolaire 2023-2024 a fait l'objet de consultation auprès des Associations de parents.

L'école Sophie-Morigeau a choisi les dates ci-dessous, correspondant à l'option 2 pré-approuvée par le Conseil d'administration :

En addition, pour s'arrimer au conseil scolaire local (CS 05), elle a identifié sept (7) « Vendredis rouges ». Le détail de ces journées est présenté dans la lettre de l'APÉ annexée. Onze (11) minutes additionnelles d'instruction par jour sont prévues au calendrier.

Premier jour de classe	5 septembre 2023
Congé d'hiver	25 décembre au 5 janvier 2024 (retour en classe - 8 janvier 2024)
Congé du printemps	18 au 29 mars 2024 avec ajout de 8 minutes d'instruction par jour
Dernier jour de classe	27 juin 2024

RECOMMANDATION :

Que le Conseil d'administration approuve le calendrier 23-24 de l'école Sophie-Morigeau incluant les « Vendredis rouges » en lien avec le conseil scolaire anglophone.